

Services de santé – Avis relatif au respect de la vie privée

Entrée en vigueur: le 31 juillet 2020

1. Information générale sur le présent avis

- Dans le présent avis, nous donnons à nos clients (« vous ») des précisions sur les façons dont les fournisseurs de soins de santé recueillent, utilisent et divulguent les renseignements personnels liés à votre santé lorsque vous recevez des soins de santé dans nos établissements ou au moyen de nos programmes de santé et de bien-être.
- Nous vous recommandons de lire le présent avis conjointement avec tout autre avis ou déclaration relatifs au respect de la vie privée mis à votre disposition dans nos établissements où des soins de santé sont offerts ou sur nos sites Web ou applications mobiles, qui peuvent comprendre des renseignements supplémentaires pertinents.
- Le présent avis est régi par [la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw](#). En cas d'incohérence entre le présent avis et la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw, cette politique prévaut.

2. Quels renseignements recueillons-nous?

Nous comprenons, ainsi que les fournisseurs de soins de santé qui vous procurent des soins de santé, la responsabilité associée à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels liés à votre santé, et nous nous engageons à protéger votre vie privée.

Nous entendons par « **renseignements personnels liés à votre santé** », lorsque nous employons cette expression dans le présent avis et la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw, des renseignements à votre sujet qui sont recueillis en raison de l'utilisation de l'un ou l'autre des soins de santé offerts par des pharmaciens, diététiciens, opticiens, infirmières, infirmières praticiennes, inhalothérapeutes et d'autres fournisseurs de soins de santé, y compris tout renseignement qui vous identifie ou peut vous identifier et se rapporte à votre état de santé ou au traitement que vous recevez. Plus précisément, les renseignements personnels liés à votre santé comprennent à la fois les renseignements sur le diagnostic, le traitement et les soins et les renseignements recueillis à l'inscription.

Selon le soin de santé fourni, les renseignements personnels liés à votre santé que nous recueillons peuvent comprendre vos nom, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone, taille, poids, problèmes de santé, antécédents médicaux et antécédents de médication, le type de soin de santé reçu, le nom et les coordonnées du médecin prescripteur ou du fournisseur de soins de santé qui vous a aiguillé et le nom et les coordonnées de tout représentant, tel qu'un aidant, autorisé à agir en votre nom.

En général, les renseignements personnels liés à votre santé sont recueillis directement auprès de vous, auprès de votre représentant autorisé ou auprès de votre fournisseur de soins de santé. Il arrive que nos fournisseurs de soins de santé doivent parler à votre médecin et aux autres membres de votre cercle de fournisseurs de soins de santé afin d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Vous trouverez plus de renseignements sur les façons dont les renseignements personnels liés à votre santé sont recueillis dans [la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw](#), sous « Comment

recueillons-nous les renseignements personnels? » ou dans tout avis ou déclaration relatifs au respect de la vie privée mis à votre disposition lorsque vous recevez un soin de santé.

3. Comment utilisons-nous ces renseignements?

Les renseignements personnels liés à votre santé recueillis sont utilisés afin de vous procurer des soins de santé et, notamment, pour faire ce qui suit :

- vous délivrer des médicaments soit à la pharmacie, soit dans une pharmacie de remplissage d'ordonnances centralisé affiliée, et vous donner des conseils initiaux et, au besoin, continus, concernant les médicaments prescrits;
- vous fournir des services de pharmacie professionnels et, au besoin, des renseignements et des conseils connexes, par exemple sur l'immunisation, l'adaptation à des médicaments sur ordonnance, l'introduction de médicaments sur ordonnance ou l'examen de la médication;
- vous informer de renouvellements d'ordonnances et vous donner d'autres renseignements ou services relatifs à la santé pouvant vous aider ou vous intéresser;
- fournir des services de pharmacie ou d'autres fonctions liées à la santé en ligne ou au moyen d'applications mobiles;
- procurer d'autres services professionnels, comme ceux de diététiciens ou d'opticiens et des services et traitements esthétiques non chirurgicaux;
- procurer au besoin une assistance aux médecins et à d'autres professionnels de la santé;
- répondre à des demandes présentées par votre assureur ou en son nom à l'égard de réclamations au titre de vos assurances;
- recommander des programmes, produits, services ou événements aux fins de la gestion de vos besoins en santé;
- gérer votre dossier de patient, y compris les médicaments délivrés et les services ou traitements procurés;
- obtenir et traiter les paiements pour vos médicaments sur ordonnance et soins de santé en pharmacie;
- observer les incidents, enquêter sur ceux-ci et gérer les réclamations;
- faciliter les examens de la vue;
- vous aiguiller, à votre demande, vers d'autres fournisseurs de soins de santé, comme les diététiciens, optométristes, inhalothérapeutes et autres professionnels de la santé dans nos établissements;
- satisfaire à nos obligations aux termes des dispositions professionnelles, légales ou réglementaires applicables portant sur les soins de santé et veiller à agir en conformité avec celles-ci.

Vous trouverez plus de renseignements sur les façons dont nous utilisons les renseignements personnels liés à votre santé dans la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw, sous « Comment utilisons-nous les renseignements personnels? » ou dans tout avis ou déclaration relatifs au respect de la vie privée mis à votre disposition lorsque vous recevez un soin de santé.

4. Comment communiquons-nous ces renseignements?

Lorsque vous recevez des soins de santé, il est possible que les renseignements personnels liés à votre santé soient communiqués à vos fournisseurs de soins de santé (c'est-à-dire votre « cercle de fournisseurs de soins de santé ») et à votre ou vos représentants autorisés. Les renseignements personnels liés à votre santé peuvent parfois être communiqués à d'autres, mais seulement si vous avez donné votre consentement, de la manière précisée dans la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw, ou lorsque le permet ou l'exige la loi.

Par exemple:

Si vous obtenez un médicament sur ordonnance dans une de nos pharmacies, il est possible que nous communiquons les renseignements personnels liés à votre santé à votre régime d'assurance médicaments provincial, à votre prestataire d'assurance maladie privée ou à un expert en réclamations d'assurance maladie s'il est nécessaire de le faire aux fins du traitement de votre réclamation.

A. Communication sans consentement

La loi canadienne permet ou exige l'utilisation ou la communication de renseignements personnels liés à votre santé sans votre consentement dans des circonstances particulières, y compris lorsqu'il est nécessaire de le faire pour protéger des fournisseurs de soins de santé, employés, clients ou d'autres.

B. Fournisseurs de services

Il se peut que nous communiquons, dans le cadre de la prestation de nos programmes, produits et services, des renseignements personnels liés à votre santé à nos fournisseurs de services. Ces fournisseurs de services nous aident à exercer nos activités commerciales, à exploiter nos systèmes et applications technologiques et notre infrastructure, et à mettre en œuvre nos procédures internes et notre stratégie de publicité et de marketing. Nous exigeons de ces fournisseurs de services qu'ils limitent leur accès aux renseignements personnels liés à votre santé et leur utilisation de ces renseignements personnels à ceux dont ils ont besoin pour fournir leurs services et qu'ils se conforment à nos exigences relatives au respect de la vie privée.

Vous trouverez plus de renseignements sur les façons dont nous partageons les renseignements personnels liés à votre santé dans [la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw](#), sous « Comment partageons-nous les renseignements personnels? »

5. Quels sont vos choix quant à la protection de la vie privée?

Les renseignements personnels liés à votre santé que recueillent vos fournisseurs de soins de santé sont des renseignements dont ils ont besoin pour vous fournir des soins de santé. Si vous choisissez de ne pas donner à votre fournisseur de soins de santé certains renseignements personnels liés à votre santé ou si vous retirez votre consentement, lorsque ce retrait est possible, il se peut que vous ne puissiez pas recevoir certains soins de santé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les choix qui s'offrent à vous quant à la protection de la vie privée, veuillez en discuter directement avec votre fournisseur de soins de santé.

Vous trouverez plus de renseignements sur la façon de procéder pour gérer vos choix quant à la protection de la vie privée (à l'égard de services autres que de santé) dans [la Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw](#), sous « Comment faire pour changer mes choix quant à la protection de la vie privée? »

6. À qui adresser vos questions concernant le présent avis relatif au respect de la vie privée?

Pour toute question concernant le présent avis relatif au respect de la vie privée, veuillez communiquer avec le Service de la protection de la vie privée de Loblaw à l'adresse loblawprivacy@loblaw.ca.